



MINISTÈRE DE L'INTERIEUR,
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION



Dunkerque, le 07 décembre 2010

REGION DE GENDARMERIE NORD PAS DE CALAIS
Compagnie de DUNKERQUE

BRIGADE DE PROXIMITE DE WATTEN

TPH : 03.21.88.30.17

MADAME, MONSIEUR,

Les fêtes de fin d'année approchant, l'activité commerciale est plus importante et il en résulte un accroissement des ventes et des recettes.

En vue de prévenir la recrudescence de la délinquance souvent constatée dans cette période, les patrouilles de gendarmerie seront orientées sur la surveillance et la protection des commerces de proximité, des établissements financiers et bancaires et des moyennes surfaces.

Sans être alarmiste, il apparaît opportun d'attirer votre attention sur les risques et les menaces liés à votre activité et de vous suggérer quelques recommandations élémentaires de sécurité.

Comme les années précédentes, la gendarmerie va intensifier jusqu'aux fêtes de fin d'année sa présence sur la voie publique, de jour comme de nuit, afin d'éviter la commission d'infractions. Toutefois, la sécurité reste l'affaire de tous et vous pouvez nous apporter votre contribution en appliquant certaines règles de conduite, en parallèle à la surveillance renforcée des forces de l'ordre.

A ce titre, voici quelques conseils dont la liste n'est pas exhaustive :

- Prenez des mesures de sécurité passive pour protéger votre commerce la nuit ou durant les heures de fermeture (même en journée) : alarme, rideau de fer, grilles métalliques ; tous ces dispositifs doivent être mis en œuvre de manière adéquate (cf. grille fermée et verrouillée) ;
- Évitez de stocker trop de liquidités ; « allégez » régulièrement votre tiroir-caisse ; ne laissez pas de sommes trop conséquentes à la vue des clients ;
- Lors de vos dépôts bancaires, variez vos itinéraires ainsi que les jours et les horaires (évités la routine) ;
- Ne laissez jamais votre commerce ouvert sans surveillance ;
- Échangez avec le voisinage et faites preuve de solidarité mutuelle (en votre absence de bons voisins peuvent être de bons observateurs et de bons gardiens) ;
- Soyez attentifs et n'hésitez pas à noter le maximum de détails concernant d'éventuels suspects ou auteurs de troubles et n'hésitez pas à nous communiquer ces informations ;
- Évitez les mauvaises habitudes et faites preuve de vigilance sur tout ce qui se passe dans votre commerce, sur la devanture ou les aires de stationnement à l'extérieur ;
- En cas d'incident ne prenez jamais de risque et ne vous exposez pas ; de même, n'exposez pas vos employés ou votre clientèle.

Enfin n'hésitez pas à prendre contact avec les gendarmes lors de leurs passages ou à appeler la brigade de gendarmerie compétente sur votre secteur en composant le **03.21.88.30.17** ou le **17**.

Les militaires de la Brigade de Gendarmerie de WATTEN vous remercient de votre confiance, restent à votre entière disposition et vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année.